



Modalités et délais d'accès

	<p>L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail.</p> <p>Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 06 80 75 86 85 ou par courriel : mylene.grisoni@ampara-formation.fr</p> <p>Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.</p> <p>Ensemble, nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.</p> <p>Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.</p> <p>Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du (des) stagiaire(s) et du formateur, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement inférieur à 2 mois (en moyenne).</p>
---	---

Actions en intra


	<p>Ampara Formation a la particularité de proposer des formations en intra : ainsi le(s) stagiaire(s) pratique(nt) dans leurs structures les compétences acquises, s'approprie(nt) leurs certifications sur le terrain et diminue(nt) les frais de déplacement et d'hébergement, car c'est le formateur qui se déplace.</p> <p>La qualité du déroulement de la formation en intra est l'objet d'un questionnement auprès de la direction accueillante (salle dédiée, accès, restauration, matériel ...)</p> <p>Nos propositions pédagogiques et commerciales précisent un délai d'accès pour chaque projet. Les délais d'accès moyens sont généralement inférieurs à 2 mois à compter de la date de signature de notre proposition commerciale.</p> <p>Ce délai suppose que les dates de planification proposées soient rapidement validées par le demandeur de la formation.</p>
---	---

Vous êtes en situation de handicap ?


	<p>La responsable de l'OF, Mylène GRISONI, ergothérapeute de formation initiale, est notre référente handicap.</p> <p>Nous vous invitons à la contacter afin de lui faire part des aménagements dont vous pourriez avoir besoin. Le maximum sera fait pour y répondre favorablement. Dans le cas où la formation ne peut pas être adaptée, nous ferons de notre mieux pour vous orienter et vous accompagner dans la recherche d'une solution adaptée.</p>
---	--

Modalités pédagogiques

Avant la formation


	<p>Confirmation de votre participation à la formation (e-mail au prescripteur ou convocation transmise au stagiaire)</p> <p>Avec la convention de formation pour le montage de vos dossiers auprès des OPCO</p> <p>Transmission des modalités d'accueil par e-mail (horaires, liens de connexion le cas échéant, programme ...)</p>
--	---

Pendant la formation

	<p>Tous les intervenants et formateurs sont des professionnels, spécialistes dans l'objet de la formation et avec de réels atouts pédagogiques</p> <p>Des supports de formation vous sont remis tout au long du programme</p> <p>Il est noté votre présence avec une feuille d'émargement (par 1/2 journée)</p> <p>L'emploi du temps s'organise avec votre formateur et l'ensemble des stagiaires</p> <p>Les stages respectent généralement les horaires suivants : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00, du lundi au vendredi (sauf demande particulière liée au planning des stagiaires en intra).</p> <p>Il y a 2 pauses prévues dans la journée, en milieu de matinée et d'après-midi</p>
---	--

	La restauration reste à la charge de la structure accueillante pour le formateur et les stagiaires.
--	---

A l'issue de la formation, lors du bilan

	<p>Il vous sera transmis un certificat de réalisation une fois vos obligations remplies (évaluations et émargements).</p> <p>Un support de formation (numérique ou papier) vous est distribué.</p> <p>Un questionnaire final est rempli par les stagiaires pour une prise en compte de toutes vos remarques dans le cadre de notre amélioration continue</p>
---	--